

Montréal, le 24 janvier 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les intervenants

**Objet : Demande du Transporteur de modification des tarifs et
conditions des services de transport pour l'année 2019
Dossier de la Régie : R-4058-2018**

Dans le cadre de l'audience dans le dossier mentionné en rubrique, veuillez prendre note que la plaidoirie sur le MRI sera entendue le **vendredi 1^{er} février 2019, à compter de 9 h et se poursuivra le mardi 5 février 2019, pour la plaidoirie d'EBM et la réplique du Transporteur, à compter de 9 h.**

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml